

Réunion des contingents de niveaux 2010/2011

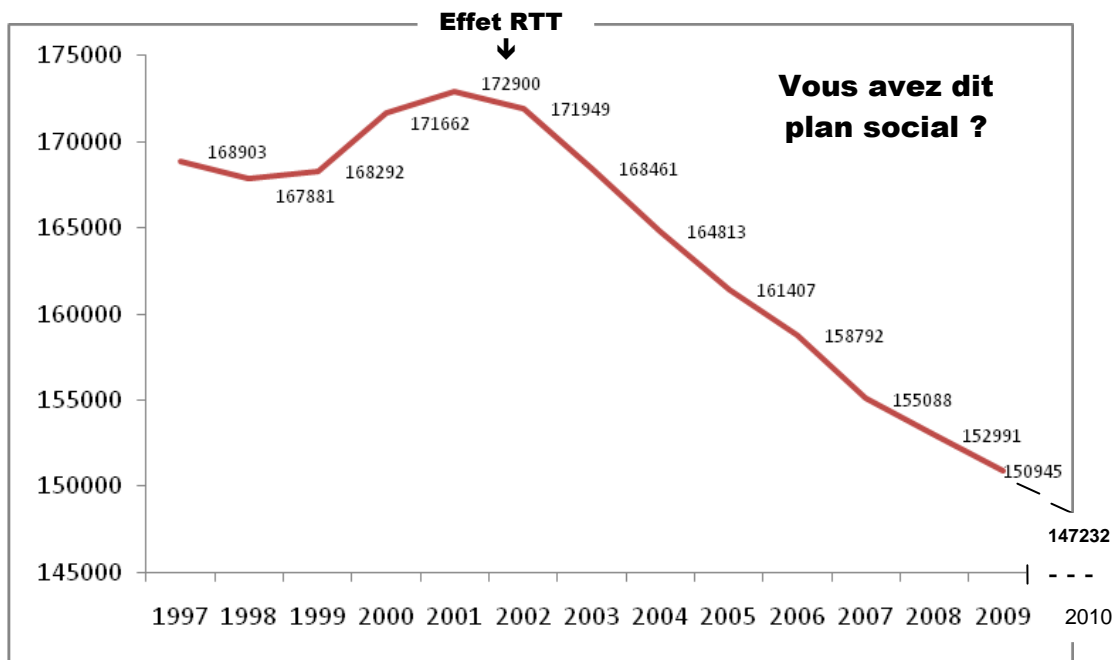
LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DES CHEMINOTS SACRIFIÉ ?!

Dans un contexte où les restructurations en cours engagent la SNCF sur les voies de la privatisation rampante, où des milliers d'emplois sont détruits, où les conditions de vie et de travail se dégradent, où le pouvoir d'achat des cheminots ne cesse de baisser, la réunion sur les contingents de niveaux 2010/2011, qui s'est tenue le 25 janvier dernier, augure d'un exercice de notations 2010 loin des légitimes attentes des cheminots.

Alors que le déroulement de carrière des cheminots est en totale contradiction avec le discours du Président PEPY sur la reconnaissance du travail des agents, la Direction refuse de prendre des dispositions permettant d'améliorer la situation.

Pour les cheminots « Destination 2012 » se traduit par des suppressions massives d'emplois, une absence de perspectives de déroulement de carrière et une baisse significative du pouvoir d'achat. Les masques tombent, l'orientation est claire abaisser le coût du travail et dégrader la qualité du Service Public ferroviaire pour répondre aux objectifs financiers !

La SNCF a supprimé 21 619 emplois de cheminots au Cadre Permanent depuis 2002 !



Lors de la réunion, la CGT a revendiqué des mesures significatives pour améliorer le déroulement de carrière des cheminots en réduisant les délais de séjours sur les niveaux 1 des qualifications et donc les délais de passage du niveau 1 sur 2.

De plus, la CGT a exigé la reconduction des mesures acquises lors de la négociation portant sur la réforme du régime spécial de retraite, à savoir +1250 niveaux et +600 qualifications pour compenser la fin de la « retraite couperet ».

Des propositions de la Direction marquées par la maîtrise de la masse salariale : **INACCEPTABLE !**

Contingents de niveaux 2010

Niveaux	Réalisation 2009	1 ^{ère} proposition de la Direction	Après négociation	Apport réforme retraite	TOTAL
B1=>B2	958	631	+63	+73	767
C1=>C2	2850	2127	+102	+216	2445
D1=>D2	1875	1500	+45	+124	1669
E1=>E2	1443	1110	+45	+100	1255
F1=>F2	644	545	+5	+44	594
G1=>G2	322	260	0	+19	279
H1=>H2	306	240	0	+18	258
TA	125	97	+10	+8	115
TB	733	530	+40	+48	618
TOTAL	9256	7040	+310	650	8000

Suite à l'intervention unitaire des OS représentatives +960 contingents

Au final, la Direction, sous couvert de baisse des effectifs (-5,6% sur le niveau 1) diminue le nombre de contingents de niveaux de -1256 par rapport à 2009, soit -8,6% ! De plus, la Direction a refusé de reconduire les mesures retraites sur les qualifications et a reconduit partiellement (650 au lieu de 1250) celles sur les niveaux.

CELA CONSTITUE UNE NOUVELLE ATTAQUE INADMISSIBLE CONTRE LES CHEMINOTS !

Il faut obtenir des mesures supplémentaires afin d'améliorer le déroulement de carrière, la reconnaissance et le paiement des qualifications.

C'est pourquoi, nous devons, à tous les niveaux, interpeller la Direction de l'entreprise afin que le nombre de promotions soit revu à la hausse.

En ce sens, la CGT appelle les cheminots à intervenir auprès des Directions régionales et locales avec les délégués de Commissions CGT pour gagner sur les revendications suivantes :

AVANCEMENT EN NIVEAU :

- ➔ Ramener de 14 à 7 ans la cause d'automatisme pour passer du 1^{er} au 2^{ème} niveau et 3^{ème} niveau de qualification pour les TB,
- ➔ Instaurer des pourcentages annuels de promotion permettant de corriger les inégalités,
- ➔ Création de la position D19 et départ en retraite minimum à la position E19 pour tous les agents situés à la qualification E.

AVANCEMENT EN POSITION :

- ➔ Porter le contingent de passage annuel entre positions à 30% pour tous,

- ➔ Porter le contingent prioritaire de 50 à 75% pour l'exécution et à 50% pour les maîtrises et cadres.

AVANCEMENT EN QUALIFICATION :

- ✓ L'avancement en qualification ne doit plus être lié aux seules possibilités des cadres autorisés et cadres d'organisation,
- ✓ Reconnaissance de la qualification des agents et non des postes,
- ✓ Critère d'avancement lié à la formation et à l'ancienneté et non au choix.

De plus, la CGT exige une réunion dans chaque région pour la répartition des contingents de niveaux et une attention particulière sur les cheminots au PS25, trop souvent oubliés dans le cadre du déroulement de carrière.

Force est de constater que la Direction de l'entreprise, malgré un contexte revendicatif important, est restée sourde aux attentes des cheminots sur la question du déroulement de carrière.

L'insuffisance des propositions pour 2010 augure mal des résultats des opérations de notations dans les établissements et des négociations salariales à venir. Tout dépendra du rapport de forces...

**Pour peser sur l'avenir de l'entreprise publique SNCF,
pour gagner sur nos revendications**

Le 03 FEVRIER, TOUS DANS L'ACTION !